



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

GROUPE DE PLANIFICATION ET DE MISE EN OEUVRE DE LA REGION AFI

QUATRIEME REUNION DU SOUS GROUPE COMMUNICATION, NAVIGATION ET SURVEILLANCE
CNS/SG/4

(Dakar, Sénégal, 25 – 29 Juillet 2011)

Point 8 de l'Ordre du Jour: Questions sur la gestion des fréquences aéronautiques.**Activité du groupe sur la Gestion des Fréquences de la Région AFI****(Note présentée par l'ASECNA)****RÉSUMÉ**

La présente note de travail nous communique les informations sur la deuxième réunion de l'AFI/FMG, ses activités et la préparation de la Conférence Mondiale de Radiocommunication 2012 dans la Région.

References:

- Conclusion 16/ of APIRG 16 meeting;
- Conclusion 17/34, 17/35, 17/36 and 17/38 of APIRG 17 meeting.

1. Introduction

1.1. La sécurité de la navigation aérienne dépend de la fiabilité des moyens de communication, navigation et surveillance. Or, ces moyens ont besoins de fréquences radioélectriques dans leur fonctionnement. Avec les résultats de la conférence mondiale de radiocommunication de 2007 (ITU WRC 07), par sa conclusion 16/32, APIRG a recommandé la création du groupe de gestion des fréquences.

En effet, les fréquences sont devenues des denrées rares et l'utilisation des bandes de fréquences aéronautiques est nécessaires afin d'éviter les phénomènes interférences.

1.2. D'autre part, devant les besoins croissants en bande de fréquence pour d'autres applications, la communauté aéronautique, avec l'OACI, a défini sa position pour la conférence mondiale de la radiocommunication de 2012 (ITU WRC 12).

Au niveau de la Région AFI, les conclusions d'APIRG 17, en référence ci-dessus, incitent les Etats membres dans cette gestion des fréquences et demandent le soutien de la position de l'OACI à cette ITU WRC 12.

2. Activité de l'AFI/FMG :

Le groupe a tenu sa deuxième réunion les 18 et 19 avril 2011 à Dakar, Sénégal. Ci-après, les résultats de cette réunion :

2.1. Le rôle critique du rapporteur :

La réunion a reconnu le rôle que devrait tenir le rapporteur du groupe AFI/FMG dans ses activités de coordination régionale et a pris une conclusion sur ce sujet. Ainsi, le secrétariat

devrait proposer les termes de référence correspondants et que l'Etat/Organisation en charge de cette fonction met en œuvre le nécessaire pour assurer la disponibilité du rapporteur dans la participation aux activités lui relevant dans son mandat.

2.2. Suivi des conclusions et décision de la première réunion du Groupe AFI/FMG :

Une conclusion a été faite sur les actions à faire par rapport à la recommandation 724 de l'ITU WRC 07 relative à l'utilisation, par l'aviation civile en moyen primaire, des équipements VSAT pour le service fixe par satellite. Il est donc demandé que le Groupe poursuive ses actions pour protéger cet acquis dans le cadre du SFA, SMA, Surveillance et Navigation dans l'intérêt de la sécurité et d'établir la disposition réglementaire nationale correspondante.

2.3. Suivi des conclusions de la réunion APIRG 17 se rapportant à la gestion des fréquences :

Pour assurer un bon suivi de ces conclusions, le groupe a identifié des points suivants :

- La coordination sur les questions de télécommunications aéronautiques avec les autorités appropriées au niveau national ;
- La politique et la régulation nationale se rapportant aux télécommunications aéronautiques ;
- La mise en œuvre des dispositions du Plan de la Navigation Aérienne de la Région AFI ;
- La mise en œuvre de logiciel de prévision ionosphérique pour les émissions en HF ;
- Les besoins en formation concernant la mise en œuvre de la RCP.

2.4. Rapport de l'atelier sur la gestion des fréquences et la formation sur l'outil de gestion :

Trois projets de conclusion ont été faits et concernant l'outil de gestion de fréquences (logiciel), de la mise à jour des tableaux COM de la Région AFI et la nécessité de faire des essais pré opérationnels, afin d'éviter les phénomènes d'interférence, en utilisant le logiciel et de rendre compte aux bureaux régionaux de l'OACI.

2.5. Position de l'OACI pour l'ITU WRC 12 :

Il a été discuté et une conclusion a été faite pour que les Etats/organisations maintiennent l'effort dans le développement d'une stratégie régionale, avec toutes les parties prenantes, basée sur la position de l'OACI.

2.6. Dans les divers :

Deux conclusions ont été faites dans ce point et concernant l'intégrité du logiciel de gestion des fréquences et le déploiement des fréquences SMC pour les aérodromes.

3. Activités sur la préparation à l'ITU WRC 12 au niveau de la Région AFI :

3.1. La Position de l'OACI pour la Conférence Mondiale de Radiocommunication 2012 a été adoptée par le Conseil de l'OACI en Juin 2011.

3.2. D'autre part, des activités se sont passées dans la Région AFI pour soutenir cette position de l'OACI notamment:

- L'atelier de Nairobi sur les Fréquences où une conclusion pertinente a été faite ;
- Les réunions de l'Union Africain des télécommunications (ATU) d'Abuja en février 2011 et à Alger en Juillet 2011. Dans ces deux réunions, la position de l'OACI a été exposée.
- La tenue d'un séminaire préparatoire de l'ITU WRC 12 au profit des ANSP de la Région AFI où, après les partages d'information sur le fonctionnement de l'UIT et la préparation

d'une telle Conférence Mondiale, les points de l'ordre du jour de la Conférence et concernant les intérêts de l'aviation civile ont été débattus et expliqués aux participants. Les points 1.3, 1.4 et 1.7 de l'ordre du jour de la CMR 2012 ont été développés.

4. Conclusion :

La réunion est invitée :

- A prendre note des informations communiquées ci-dessus ;
- De mettre en annexe de son rapport la position de l'OACI pour l'ITU WRC 2012 adoptée par le Conseil en Juin 2011 ;
- D'adopter les conclusions de la deuxième réunion de l'AFI/FMG pour les proposer à la réunion APIRG 18.